



FLASH INFO

Agression

Bâtiment D4

Des mesures fermes et rapides pour répondre à une violence carcérale endémique.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne fermement la violente agression survenue, ce lundi 15 juillet 2024 sur le bâtiment D4. La **surpopulation carcérale** ne pourrait être une excuse pour justifier les agressions commises envers les personnels.

Le 4eme étage de cette structure est devenue comme tant d'autres ailes au sein de notre établissement pénitentiaire un réceptacle de détenus atteints de trouble du comportement à défaut d'une véritable prise en charge dans une structure adaptée.

En effet, lors de l'appel de 13h15 sur l'aile de droite du 4eme étage un détenu signalé pour son trouble du comportement et son impulsivité envers les femmes et faisant l'objet d'une ouverture à 2 agents, a agressé l'un des nôtres.

Il a commencé son récita d'**agressivité** la main sur le cœur en menaçant de bloquer, si on ne lui donnait pas des cigarettes. Pour renforcer ce chantage coutumier, il évoqua sans complexe son passif de violence envers les femmes.

Dans la continuité de sa **violence** désinhibée et décomplexée, il força le passage en bousculant les agents présents.

La maîtrise du forcené a été particulièrement difficile en raison de sa résistance et des **coups portés**.

Bilan : Un agent très choqué présentant des griffures au niveau du bras et une entorse au poignet.

Notre collègue a été acheminé par l'assistant de prévention au centre hospitalier sud Francilien pour bénéficier de soins.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette lâche agression et exige des sanctions à la hauteur de la gravité des faits.

Le bureau local Force Ouvrière Justice incite les collègues à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.

Le bureau local Force Ouvrière Justice soutient nos collègues et les accompagneront dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires à l'heure **où la parole du détenu vaut évangile auprès de notre chère administration.**

Le bureau local Force Ouvrière Justice salue le professionnalisme et le sang-froid des agents dans la gestion de cette agression.

Le bureau local Force Ouvrière Justice restera attentif aux sanctions prononcées à l'encontre des agresseurs des personnels, dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Le bureau local Force Ouvrière Justice dénonce ces chantages sur toutes ses formes (cigarettes, suicide, feu de cellule, travail, automutilation...) et qui ne saurait se réfugier dans une politique de gestion de la détention à coup de « câlinothérapie » !

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
7 avenues des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 15 juillet 2024

